Guide **de la transmission d'entreprise**

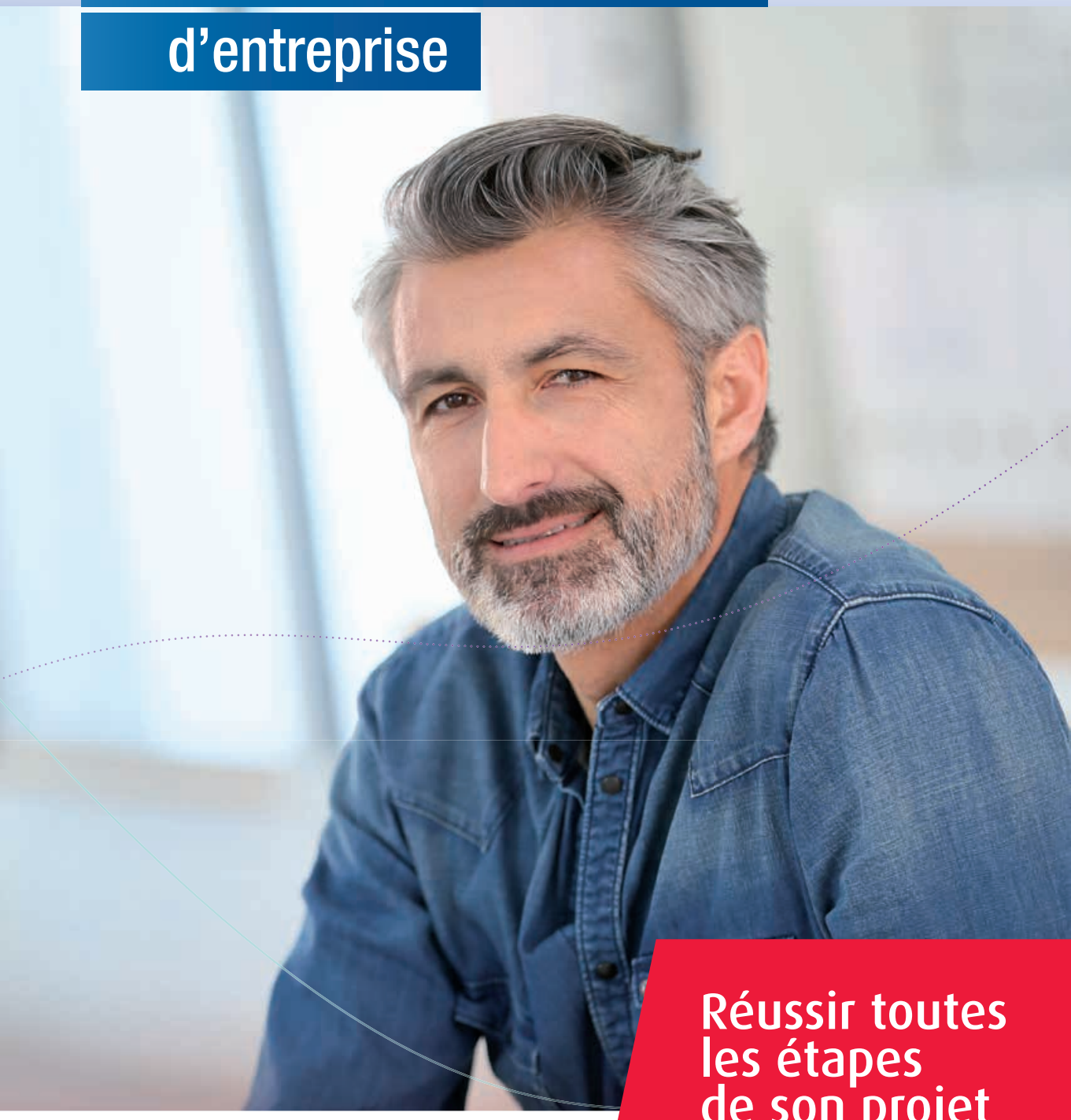

Réussir toutes les étapes de son projet

SMA VIE

TRANSMETTRE SON ENTREPRISE

1 DÉFINIR SON PROJET p. 4

2 PRÉPARER L'ENTREPRISE À SA TRANSMISSION p. 8

3 ÉVALUER SON ENTREPRISE p.13

4 CHERCHER UN REPRENEUR p.16

5 CHOISIR UN MODE DE TRANSMISSION p.18

6 NÉGOCIER LA VENTE p. 23

7 SIGNER LA VENTE p. 29

8 GÉRER L'APRÈS-TRANSMISSION p. 31

ANNEXES p. 33

SMAvie

Depuis 1933, SMAvie, mutuelle professionnelle du groupe SMA dédiée aux assurances de personnes, accompagne les acteurs du monde de la construction dans leur vie professionnelle et personnelle. Parce que transmettre son entreprise est une étape importante dans la vie d'un dirigeant, il nous paraît essentiel d'être à vos côtés à ce moment-là.

Nous avons conçu ce guide pour vous sensibiliser aux différents aspects d'une cession d'entreprise et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet. Il vous aidera à vous poser, au bon moment, les vraies questions et à prendre les meilleures orientations, aussi bien pour votre entreprise que pour votre vie personnelle. Vos décisions auront, en effet, un enjeu financier mais aussi familial.

Fruit d'une collaboration active de personnes expertes, passionnées par leur métier et soucieuses d'accompagner les entrepreneurs, ce guide vous permettra, nous l'espérons, de préparer sereinement votre transmission.

Les étapes d'une transmission

CÉDANT

Définir son projet de cession

Se préparer à transmettre

Établir un diagnostic de l'entreprise

Réaliser une évaluation de l'entreprise

Choisir un mode de cession

Faire connaître son intention de transmettre son entreprise

REPRENEUR

Définir son projet de reprise

Faire un état des lieux sur ses compétences professionnelles et managériales

Faire le point sur les moyens financiers pouvant être alloués au projet

Définir la structure à cibler

Choisir un mode de reprise

Faire connaître son intention de reprendre une entreprise

Syndicats professionnels • Chambres de commerce et d'industrie • Partenaires de l'entreprise (expert-comptable, avocat, assureur...) • Conseils en transmission • Réseaux personnels...

Mise en relation du cédant et du repreneur

Négociations sur la valorisation et les modalités de la transmission

Signature d'un protocole d'accord

Signature de la vente

RÉALISER UN AUDIT D'ACQUISITION

Pour toute autre information,
contactez directement votre conseiller

Retrouvez-nous sur
www.smavie.fr

SMA VIE

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - Entreprise régie par le Code des Assurances
775 684 772 RCS Paris - Code APE 65 11 Z - Siège social et Direction Générale : 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15

INCREA - www.increa.fr - Crédit photos : iStock, Shutterstock - 08/2022 - Réf. : PV 0450E - Imprimeur : Wagram, 8 rue Salvador Allendé - 95870 Bezons - Ne pas jeter sur la voie publique.